

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :
7 décembre 2021

Date d'affichage :
17 décembre 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 13 décembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 7 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Lionel DUTRIAX

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DECEMBRE 2021**

QUESTION N° 9

OBJET : Aménagement d'une voie verte sur la RD 2029 : avenant 2 au Lot 01 et avenant 1 au Lot 05

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la ville » qui s'est réunie le 30 novembre 2021, et par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 2 décembre 2021.

Par délibération en date du 26 mai 2021, le conseil municipal a attribué les marchés de travaux pour l'aménagement d'une voie verte sur la RD2029.

Par délibération du 27 septembre 2021, le conseil municipal a autorisé la passation d'un avenant 1 avec le titulaire du lot 01, le groupement EUROVIA – SER, pour la création de prix unitaires nouveaux sans incidence financière.

Par délibération du 15 novembre 2021, le conseil municipal a autorisé la passation des avenants suivants :

- Lot 01 : travaux supplémentaires correspondant au reprofilage de la chaussée du nouveau giratoire Zola estimés à 24 000 € HT,
- Lot 04 : modification de l'application de la TVA

Aujourd'hui des prix nouveaux doivent encore être validés par avenant pour :

- Le lot 01 VRD, titulaire groupement EUROVIA / SER,
- Le lot 05 Maçonnerie, titulaire ENTREPRISE BALTAZAR

Il s'agit des prix ci-dessous qui n'étaient pas dans le bordereau de prix unitaire initial :

Lot 01		
Désignation	Unité	PU HT
Fourniture et mise en œuvre de béton entre la bordure et l'enrobé jusqu'au niveau fini de la chaussée	m	17.79

COMMUNE DE RIOM

Cette création de prix nouveau est sans incidence financière.

Lot 05		
Désignation	Unité	PU HT
Réalisation des fondations en béton C30/37	m3	290.00
Mise en œuvre d'un mur en enrochement sur 15 mètres de long	m3	250.00
Muret enterré en béton de 50 cm de haut pour mise en place du garde-corps	m	195.00

Concernant le lot 05, suite aux travaux de démolition des ouvrages en béton, il apparaît plus esthétique de remplacer les murs en béton par des enrochements en pierre de Manson d'où l'intégration de ces prix dans le bordereau de prix unitaires. Cette création est sans incidence financière car elle vient en substitution des prestations initiales.

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser le Maire à signer les avenants susmentionnés.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 13 décembre 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL